

Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique

Déclaration du groupe des Outre-mer

Comme un baromètre, la participation mesure le climat de l'opinion, du lien entre les citoyens et leur représentant, mais plus largement de la vitalité démocratique de notre pays. En l'espèce, le constat nous montre que la France a basculé dans une République de l'abstention. Cette démobilisation n'est pas récente bien au contraire, elle n'a cessé de s'amplifier depuis plus de vingt ans.

Ce déclin concerne non seulement les scrutins politiques mais elle s'est propagée plus globalement à de nombreuses élections à gouvernance démocratique. Et, il nous interroge sur le niveau de confiance et de défiance de notre société envers ses représentants politiques, syndicaux voir associatifs. Si les français sont attachés aux institutions politiques, à la démocratie représentative et au dialogue social, ils ont néanmoins le sentiment d'une intense frustration générée par des élections non suivies d'effets dans leur quotidien. Ils oscillent entre enthousiasme et espoirs déçus.

Pourtant, les enjeux sont éminemment importants de représenter un peuple, des salariés ou une communauté et de prendre des décisions la concernant. S'agissant des organisations professionnelles, le défi est de taille car le choix des salariés permet non seulement de désigner des représentants syndicaux, de négocier des accords professionnels mais également à être parties prenantes dans l'élaboration des politiques publiques. De leurs résultats dépendent bien des choix collectifs comme par exemple : les salaires, les pensions de retraite, les allocations de chômage... Malgré ces enjeux, la montée de l'abstention aux élections professionnelles s'observe à la fois dans le secteur public que dans le privé, dans les Comités sociaux et économiques que dans les entreprises de moins de 11 salariés.

Cependant, bien que la baisse de la participation soit uniforme sur l'ensemble du territoire, notons qu'elle est notoirement plus élevée dans les Outre-mer.

Mais alors comment remobiliser le monde associatif, professionnel ou encore celui des mutuelles et coopératives pour ré-enchanter notre société qui est passée d'une démocratie d'élection à une démocratie civile et d'intervention pour reprendre l'expression de Pierre ROSANVALLON ? Si ce projet d'avis est riche de préconisations, il faut retenir le triptyque : formation, proximité et visibilité.

En effet, la sensibilisation dès le plus jeune âge à l'engagement dans toutes les organisations démocratiques s'inscrit comme un levier fondamental à l'apprentissage de la citoyenneté.

Aussi, il y a une nécessité à renforcer la proximité syndicale avec les salariés en les incitant à adhérer pour réinstaurer une force collective capable d'organiser la vie sociale.

Enfin, il faut nécessairement publiciser le processus électoral en faisant appel à tous les moyens de communication pour toucher le plus grand nombre.

En conclusion, nous nous interrogeons sérieusement sur l'appropriation des préconisations par la mission d'information de l'Assemblée nationale alors que cette dernière a récemment rendu son rapport portant sur les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale et pour lequel notre avis était attendu.

Le Groupe des Outre-mer a voté l'avis.